



Durée d'un contrôle judiciaire

Par **micHEL**, le **18/03/2008** à **01:05**

Bonjour,

Je suis sous contrôle judiciaire depuis avril 2005 pour violence en réunion, combien de temps cela peut-il encore durer ? et que faire pour accélérer la procédure ?

Je vous remercie d'avance de votre réponse.

Par **citoyenalpha**, le **19/03/2008** à **17:37**

Bonjour

L'article 140 du code de procédure pénale dispose que :

La mainlevée du contrôle judiciaire peut être ordonnée à tout moment par le juge d'instruction, soit d'office, soit sur les réquisitions du procureur de la République, soit sur la demande de la personne après avis du procureur de la République.

Le juge d'instruction statue sur la demande de la personne dans un délai de cinq jours, par ordonnance motivée.

Faute par le juge d'instruction d'avoir statué dans ce délai, la personne peut saisir directement de sa demande la chambre de l'instruction qui, sur les réquisitions écrites et motivées du procureur général, se prononce dans les vingt jours de sa saisine. A défaut, la mainlevée du contrôle judiciaire est acquise de plein droit, sauf si des vérifications concernant la demande de la personne ont été ordonnées.

Toutefois il convient de motiver la demande de levée d'une ou de toute disposition du contrôle judiciaire. A défaut la demande ne pourra être reçue favorablement.

Par conséquent il apparaît fort peu probable sans motivation suffisante que votre requête ne soit accueillie positivement par le juge.

Restant à votre disposition

Par **angieeee**, le **18/11/2013** à **22:19**

Bonsoir, je suis actuellement en contrôle judiciaire depuis novembre 2012 j'ai interdiction d'aller dans mon département depuis là où je suis je ne vais pas bien dépression avec 3 enfants à charge si je reviens dans mon département est-ce que j'aurai des problèmes???? Merci

Par **mangill**, le **18/11/2014** à **16:53**

Bonsoir je suis en contrôle judiciaire depuis avril 2008 pour une affaire de 2006 escroquerie toujours pas passer au tribunal ça peut durer encore combien de temps merci pour vos réponses

Par **Mrick**, le **04/10/2019** à **21:21**

Je suis sous contrôle judiciaire depuis avril 2018 combien de temps cela peut durer ?